

COMMUNE DE THIERS

DCM 2026 - 08

MARCHE PUBLIC DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES

Diagnostic et suivi pour la réalisation de l'étude structure du projet :

Mur de soutènement Rue Propser Marilhat à THIERS

Le Maire de la Commune de Thiers ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L.2122- 22 ;

Vu le Code de la Commande Publique, notamment l'article R.2122-8 ;

Vu la délibération en date du 4 juillet 2020 donnant délégation du Conseil Municipal au Maire ;

Considérant que l'effondrement partiel du mur de soutènement survenu le 18 juin 2025, rue Prosper Marilhat, a nécessité la mise en œuvre de mesures urgente en raison de désordres structurels importants exigeant des interventions techniques rapides ;

Considérant qu'il est nécessaire d'engager une mission d'ingénierie comprenant la réalisation d'une étude structurelle ainsi que le suivi des travaux de sécurisation, afin d'assurer la mise en œuvre des mesures requises pour garantir la stabilité de l'ouvrage et la sécurité des usagers, il convient de mandater un prestataire spécialisé pour conduire l'ensemble de ces opérations ;

Considérant la proposition du bureau d'étude B27 TECH-A (75015 PARIS), comprenant la phase DIAG, PRO, ACT, DET, pour un montant total de 10 500,00 euros Hors Taxes.

DECIDE

ARTICLE 1^{er} :

Un marché public de prestations intellectuelles pour la réalisation d'un diagnostic et suivi des travaux du mur de soutènement sis rue Prosper Marilhat est conclu avec le bureau d'étude B27 TECH-A (75015 PARIS), pour un montant total de 10 500,00 euros Hors Taxes.

ARTICLE 2 :

La présente décision :

- Fera l'objet d'un rendu d'utilisation de la délégation devant le Conseil Municipal au cours de sa prochaine séance publique ;
- Sera transmise en sous-préfecture, au titre du contrôle de légalité ;

Fait à THIERS, le
Le Maire,



Stéphane RODIER

